

ANNEXE IV

*Modèle aux fins de la formation continue en psychothérapie
Ordre des psychologues du Québec*

ATTESTATION DE PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ DE CODÉVELOPPEMENT EN PSYCHOTHÉRAPIE

Description. Le codéveloppement consiste à s'engager à participer activement à une activité, voire à la préparer et à la mettre en œuvre, activité dont le but est de maintenir ou de développer les compétences professionnelles dans l'exercice de la psychothérapie. Le groupe de codéveloppement peut s'appuyer exclusivement sur les connaissances, l'expérience clinique et les compétences des participants qui jouent alors tous les rôles de l'activité de formation, incluant celui de formateur ou de présentateur. Il est possible également que le groupe s'appuie en tout ou en partie sur les compétences d'un ou plusieurs formateurs.

1. Descriptif du projet

- a. Titre de l'activité (concept ou idée centrale du projet auquel le groupe s'identifie) :
- b. Rationnel (problématique, besoin, clientèle) :
- c. Durée de l'activité (durée et date des rencontres, nombre d'heures totales prévues pour le projet) :
- d. Identification du formateur lorsqu'applicable :
- e. Objectifs du projet :
- f. Préalables à la participation lorsqu'applicable :
- g. Contenu conceptuel ou théorico-clinique :
- h. Cochez le sujet s'appliquant au contenu conceptuel :
 - le processus et les méthodes d'évaluation;
 - le processus et les méthodes d'intervention;
 - les traitements reconnus scientifiquement visant les troubles mentaux spécifiques;
 - les techniques reconnues scientifiquement en lien avec l'exercice de la psychothérapie;
 - les facteurs communs (la suggestion, les attitudes du psychothérapeute, le cadre et les attentes du client, la qualité relationnelle et les habiletés de communication);
 - les outils critiques (les méthodes scientifiques telles la recherche quantitative, les statistiques ainsi que la recherche qualitative dont les modèles épistémologiques, entre autres, l'herméneutique et la phénoménologie);
 - le développement humain et ses problématiques, notamment sur le plan culturel, la classification des troubles mentaux et la psychopathologie;
 - le lien entre la biologie et la psychothérapie incluant la psychopharmacologie et les neurosciences;
 - les aspects légaux et organisationnels de la pratique de la psychothérapie;
 - l'éthique et la déontologie;
 - la supervision.
- i. Méthode de travail ou pédagogique :
- j. Rôles et responsabilités des participants (formateur, animateur, modérateur, secrétaire, observateur, etc.) :
- k. Liste des références :

2. Identification et signature des participants

Prénom :
Nom :
Titre professionnel :
Numéro de permis :

Signature :

Prénom :
Nom :
Titre professionnel :
Numéro de permis :

Signature :

Prénom :
Nom :
Titre professionnel :
Numéro de permis :

Signature :

Prénom :
Nom :
Titre professionnel :
Numéro de permis :

Signature :

Veillez reproduire cette section en fonction du nombre de participants (3 à 12 maximum).